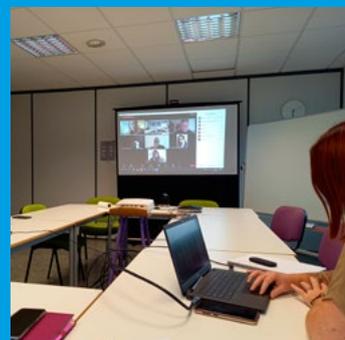


# Crehpsy Hauts-de-France



## Rapport d'activités 2020

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

## **Crehpsy Hauts-de-France**

Parc Eurasanté Est Immeuble « Les Capets »  
235 avenue de la recherche 3 rue Vincent Auriol  
Entrée B - Étage 4 Étage 3  
59120 Loos 80000 Amiens

Directrice de la publication : Marie-Noëlle Cadou

Rédaction : Crehpsy Hauts-de-France

Conception : Com' à Portée - Sébastien Auguste

**Avril 2021**

Crédits images : Crehpsy / Amel Charaoui (rapport)

**03 20 16 56 10**  
**[contact@crehpsy-hdf.fr](mailto:contact@crehpsy-hdf.fr)**  
**[www.crehpsy-hdf.fr](http://www.crehpsy-hdf.fr)**

**crehpsy** Hauts-de-France  
centre de ressources sur le handicap psychique

ÉDITO	5
QUI SOMMES-NOUS ?	7
NOTRE PROJET	8
NOS MISSIONS	10
NOTRE ÉQUIPE	12
NOS MISSIONS	15
PANORAMA	16
2020 : UNE ANNÉE STRATÉGIQUE POUR LE CREHPsy	18
ACCUEIL, INFORMATION ET CONSEIL	20
APPUI À L'ÉVALUATION	27
ANIMATION ET MISE EN RÉSEAUX	31
ÉVÉNEMENTS	35
RECHERCHES ET ÉTUDES	36
SENSIBILISATION	38
FORMATION	39
PERSPECTIVES	42

# ÉDITO



**Marie-Noëlle Cadou**  
Directrice

**Le Crehpsy Hauts-de-France, ouvert en 2014, est un groupement de coopération médico-sociale financé par l'Agence Régionale de Santé.**

Son objectif est de promouvoir l'amélioration de la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches et de contribuer à rendre la société plus inclusive.

Le Crehpsy propose ainsi de multiples ressources : informations, conseils, accompagnements ponctuels, appui à l'évaluation, sensibilisations et formations, études et recherches, animation et mise en réseaux de l'ensemble des acteurs publics et privés, professionnels, familles et bénévoles sur l'ensemble de la région.

Ces missions servent les axes du Projet Régional de Santé (PRS2) 2018-2028 des Hauts-de-France mais aussi ceux du volet « handicap psychique » de la stratégie quinquennale de l'évolution de l'offre médico-sociale de 2016 sur le plan national.

Le Crehpsy propose une offre de services pour tous : personnes concernées par les troubles psychiques, proches aidants, professionnels, instances et organismes divers dans le domaine du handicap psychique. Cette année 2020 a été bien évidemment marquée par la crise liée au coronavirus. Les règles sanitaires et les confinements ont impacté fortement notre activité comme notre organisation. Pourtant, malgré cette situation inédite, l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France a su se mobiliser et poursuivre son action, que ce soit en télétravail ou en présentiel. Sensibles aux difficultés rencontrées par les « acteurs de 1ère ligne », nous nous sommes adaptés pour répondre au mieux aux besoins des personnes et des partenaires en fonction de l'évolution des contextes. Nous avons notamment élaboré un projet « Soutien aux professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire ».

Au-delà de son activité quotidienne, le Crehpsy Hauts-de-France a aussi investi du temps sur des éléments stratégiques. En particulier l'élaboration collective du projet de service 2021-2025, l'évaluation externe de notre groupement de coopération médico-sociale et le processus de certification de notre organisme de formation.

L'année 2020 a donc été aussi riche que « particulière ». Nous vous invitons à découvrir l'ensemble des actions réalisées dans les pages suivantes.



# QUI SOMMES-NOUS ?

- [p. 08](#) Notre projet
- [p. 10](#) Nos missions
- [p. 12](#) Notre équipe

# Notre projet

Le Crehpsy Hauts-de-France œuvre pour rendre notre société plus inclusive. Dans ce cadre, il s'engage auprès des personnes en situation de handicap psychique à travers la prise en compte de leurs projets et de leurs parcours, soutient les proches et entourages et apporte des ressources diversifiées aux pratiques d'accompagnement des professionnels.

## Promouvoir la connaissance

### Développer la communication et la connaissance collective du handicap psychique.

Grâce aux actions de sensibilisation et d'information, il s'agit de : développer la connaissance collective du handicap psychique dans les territoires ; lutter contre les représentations négatives et la stigmatisation ; mettre à disposition informations et outils permettant de mieux appréhender les réalités de ce type de handicap. Notre organisme de formation participe au renforcement des compétences des professionnels pour mieux accompagner les personnes en situation de handicap psychique.

## Soutenir les dynamiques territoriales

### Développer le travail en réseau avec les acteurs du territoire.

Le Crehpsy favorise le travail en commun, aide à la diffusion des innovations et valorise les expériences probantes. Il participe à la co-construction de démarches de diagnostics territoriaux partagés. Il apporte son soutien méthodologique pour aider les professionnels à développer des projets dans le champ du handicap psychique.

## Développer une expertise

### Grâce à ses actions de recherche et de participation à certains travaux, le Crehpsy développe une expertise sur le handicap psychique.

Dans le cadre de ses différentes missions, le Crehpsy développe la prospective sur l'adaptation des réponses aux besoins des personnes en situation de handicap psychique et de leur parcours. Il constitue une ressource pour les services de l'État, les collectivités territoriales, les acteurs sanitaires, médico-sociaux et sociaux, les familles et proches d'utilisateurs. Depuis 2019, le Crehpsy s'appuie plus fortement encore sur les savoirs des personnes concernées pour développer l'expertise sur le handicap psychique.

## Favoriser l'évaluation globale des besoins des personnes

### À travers ses actions, le Crehpsy développe les compétences pluridisciplinaires régionales.

Le Crehpsy porte à la connaissance des professionnels des outils théoriques autant que des outils immédiatement mobilisables pour les aider à évaluer et accompagner le projet de rétablissement de la personne en situation de handicap psychique. L'évaluation globale des besoins de cette dernière vise à une meilleure adaptation des réponses lui permettant de mieux vivre au sein de la société.

## Le Crehpsy Hauts-de-France en 2020

### En 2018, l'Agence Régionale de Santé a autorisé le Crehpsy à élargir ses missions à l'ensemble du territoire des Hauts-de-France. Ce développement s'est concrétisé l'année suivante avec notamment l'arrivée de nouveaux collaborateurs et l'ouverture de locaux à Amiens.

Notre objectif 2020 était de continuer « d'aller vers » c'est-à-dire d'enrichir notre connaissance des acteurs des cinq départements, de renforcer notre compréhension des différentes problématiques, d'enclencher de nouveaux partenariats dans les secteurs médico-sociaux, sanitaires et sociaux, etc. La crise sanitaire a nettement freiné cette ambition, nous obligeant à repenser en priorité nos modes d'organisation et la mise à disposition de nos ressources. Dès le début du mois de mars,

nous avons anticipé le premier confinement en élaborant un plan de continuité d'activité. Nous avons ainsi fixé des règles d'organisation de travail en distanciel aidés par notre serveur à distance et nos outils informatiques portables. La cohésion de notre équipe a été une grande force pour faire face à cette situation de crise inédite. Des temps de travail hebdomadaires collectifs ont été mis en place, à l'aide de « Zoom », pour soutenir et fédérer les collaborateurs, assurer le suivi de nos actions et répartir nos ressources auprès des personnes et des partenaires. Cette organisation a été maintenue tout au long de l'année tout en s'adaptant aux évolutions du contexte sanitaire.

Malgré le climat d'incertitude et en faisant preuve de vigilance, l'équipe du Crehpsy a réorganisé « au fil de l'eau » son offre d'accompagnement afin de répondre au mieux aux sollicitations qui lui étaient faites dans le cadre de

ses missions.

Parallèlement, pendant toute cette période et dans le cadre de nos missions, nous avons réfléchi à des actions permettant de venir en soutien aux professionnels. Ceux-ci, qu'ils travaillent dans le champ sanitaire, médico-social ou social, ont été et sont en première ligne dans la gestion de l'épidémie du Covid-19. Le climat de stress, le sentiment d'absence de soutien, la crainte de contaminer un proche ou l'isolement ont pu et peuvent encore générer un risque d'anxiété, de dépression, d'épuisement, d'addiction et de trouble de stress post-traumatique. Nous avons construit un projet ayant pour objectif d'offrir aux professionnels la possibilité de protéger au mieux leur santé mentale pendant

**Malgré le climat d'incertitude et en faisant preuve de vigilance, l'équipe du Crehpsy a réorganisé « au fil de l'eau » son offre d'accompagnement afin de répondre au mieux aux sollicitations.**

ce temps de crise en les aidant à faire face et à réduire le risque de difficultés psychologiques à plus long terme.

Cette année a aussi permis au Crehpsy de « prendre du recul » pour travailler sur des projets stratégiques : l'éla-

boration du projet de service 2021-2025 qui a été l'occasion d'un vrai partage constructif où chacune et chacun a pu apporter sa pierre et sa sensibilité. Sa rédaction s'est faite en lien avec des partenaires en région, des personnes en situation de handicap psychique et des proches. Nous avons aussi préparé l'évaluation externe de notre groupement de coopération médico-social ; nous avons enfin conduit avec succès la démarche de certification de notre offre de formation. Parallèlement, nous avons pu travailler sur la mise à jour de certains de nos process, le développement d'outils comme notre logiciel d'activité qui sera mis en œuvre en 2021 et qui nous permettra de mieux qualifier nos missions et les ressources attendues en région, l'actualisation de plusieurs documents de communication, etc.

## Nos missions

Le Crehpsy Hauts-de-France inscrit son projet au sein de la Stratégie régionale de santé et participe à son opérationnalité. Il appuie la mise en œuvre du volet handicap psychique de la Stratégie quinquennale d'évolution de l'offre médico-sociale. Il met son expertise au service de l'ensemble acteurs mobilisés sur le champ du handicap psychique, et facilite l'aide à la décision de ses partenaires institutionnels.

Il s'engage résolument auprès des personnes en situation de handicap psychique pour contribuer à améliorer leur qualité de vie en prenant en compte leurs projets, leur parcours et leur entourage et soutien, au sein des territoires, les professionnels dans leurs accompagnements. Les missions du Crehpsy Hauts-de-France sont par nature transversales. La diversité des métiers et des compétences au sein de l'équipe apporte une pluralité d'expertise et une meilleure adaptabilité aux demandes et attentes des acteurs et partenaires.



### Nos missions, conformément à la convention constitutive

#### Accueil, information et conseil

La mission d'information, de conseil et d'orientation des personnes, de l'entourage et des professionnels est au centre de nos activités. L'équipe du Crehpsy Hauts-de-France s'appuie sur ses connaissances et son expérience, sur un réseau de professionnels et sur un ensemble de ressources documentaires afin de délivrer des informations et des conseils personnalisés. Un annuaire régional recensant les ressources dans le domaine du handicap psychique est élaboré et actualisé, suivant les déclarations des acteurs en région.

#### Sensibilisation et formation

**La sensibilisation :** le Crehpsy Hauts-de-France contribue à la diffusion d'informations et de savoirs sur le handicap psychique. Les sensibilisations sont des temps de partage et d'échanges autour des représentations liées au handicap psychique. Elles favorisent un meilleur accompagnement de la personne dans son parcours de vie (activités de la vie quotidienne, emploi, soins, etc.).

**La formation :** les formations élaborées par le Crehpsy Hauts-de-France permettent la montée



en compétence des professionnels des secteurs médico-social, sanitaire et social. Elles abordent le parcours de vie de la personne dans sa globalité : les différents troubles, l'insertion professionnelle, le logement, le rétablissement, etc.

#### Appui à l'évaluation

**Appui aux professionnels :** le Crehpsy Hauts-de-France se déplace sur site ou intervient par téléphone à leur demande. Il apporte un éclairage sur l'accompagnement des personnes et émet des préconisations auprès des professionnels.

**Appui à la stratégie :** à la demande des directeurs ou représentants institutionnels, le Crehpsy Hauts-de-France apporte son expertise liée à l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique. Il soutient la mise en place de projets et aide les partenaires dans l'évolution de leurs pratiques professionnelles.

#### Animation et mise en réseaux

Le Crehpsy Hauts-de-France participe aux échanges de savoirs et de pratiques. Il valorise les initiatives et soutient les démarches

partenariales par le biais d'actions de communication et par la constitution de groupes de travail. Le Crehpsy Hauts-de-France organise également des journées thématiques à l'échelle régionale et territoriale et participe et/ou coanime des actions initiées et menées par les partenaires (forums, stands, colloques, etc.).

#### Études et recherches

Le Crehpsy Hauts-de-France est à l'écoute des besoins, attentif aux pratiques et dispositifs mis en place. Il analyse les réponses sociales et médico-sociales apportées à la problématique du handicap psychique. Il réalise des études et soutient ainsi la recherche sur le sujet. Les travaux du Crehpsy Hauts-de-France prennent en compte la parole des personnes concernées, des proches et celle des professionnels.

## Notre équipe



Marie-Noëlle **Cadou**  
Directrice



Audrey **Alves Lesage**  
Psychologue



Lionel **Eustache**  
Chargé de mission



Cyril **Grosjean**  
Documentaliste



Emilie **Ancelot**  
Chargée de formation



Amélie **Dequidt**  
Assistante de direction



Julie **Letalle**  
Conseillère en insertion  
professionnelle



Marine **Merlevede**  
Assistante sociale



Marie-Laure **Devauchelle**  
Psychologue



Suzy **Dorion**  
Secrétaire

Dr Estelle **Trinh**  
Psychiatre  
Intervient deux de-  
mi-journées par semaine  
au Crehpsy

▶ 10 métiers

▶ 11 permanents



# NOS MISSIONS

**p. 16** Panorama

**p. 18** 2020 : Une année stratégique pour le Crehpsy

**p. 20** Accueil, information et conseil

**p. 27** Appui à l'évaluation

**p. 31** Animation et mise en réseaux

**p. 35** Événements

**p. 36** Recherches et études

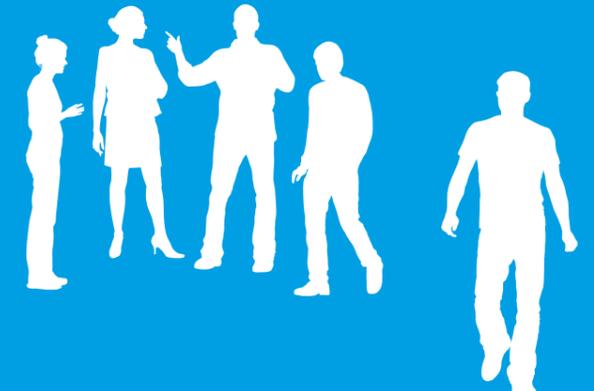
**p. 38** Sensibilisation

**p. 39** Formation

# Panorama 2020

▶ L'année 2020 aura été marquée par la crise sanitaire liée au coronavirus. L'équipe du Crehpsy Hauts-de-France a dû adapter ses organisations et son offre de ressources aux partenaires durement éprouvés. Dans ce contexte, un projet « Soutien aux professionnels dans le cadre d'une crise sanitaire : prévenir, repérer, orienter » a été élaboré. Proposé en septembre à l'Agence Régionale de Santé, il a été diffusé ensuite en région. Les actions de communication initialement prévues dans le cadre

des SISM ont eu lieu en webinaire. D'autres projets ont pu se décliner en lien avec la thématique « handicap psychique et emploi ». Le Crehpsy a aussi apporté son appui méthodologique à la demande du comité de pilotage du PTSM de l'Oise. Ainsi, des avis et des préconisations de personnes en situation de handicap psychique ont pu être recueillies sur chacun des 6 axes du PTSM. Enfin, l'équipe s'est fortement mobilisée et a associé plusieurs partenaires et personnes en région pour rédiger son projet de service 2021-2025.



## Élaboration du Projet de Service du Crehpsy Hauts-de-France 2021-2025

Le Crehpsy Hauts-de-France s'est mobilisé à travers plusieurs temps collectifs de concertation pour rédiger son projet. Cette méthode participative a permis de développer l'implication de toute l'équipe et une logique d'appropriation. **Un grand nombre de parties prenantes ont également été sollicitées pour enrichir la réflexion.** Leurs préconisations ont été intégrées dans le processus permettant de renforcer la pertinence des déclinaisons opérationnelles du projet de service 2021-2025.

OCTOBRE  
2020

NOVEMBRE  
2020

## Webinaire « Schizophrénie, toi ? moi ? nous ? clichés réalités... vous avez la parole »

Grâce aux témoignages sur les expériences vécues de personnes concernées et de l'entourage (familles, proches, etc.), **ce webinaire a eu pour objectif de réfléchir sur la perception de la maladie mentale et du handicap psychique,** des idées reçues et amalgames. Malgré le contexte, il a suscité un vif intérêt avec près de 170 inscrits.

2020



## Mission AIC Covid

Le Crehpsy Hauts-de-France a proposé un soutien individuel et collectif aux professionnels faisant face à l'épidémie de Covid-19 dans leur quotidien. **L'objectif est de leur offrir un espace de prévention, de repérage et d'orientation pour protéger leur santé mentale pendant la crise et de réduire le risque de difficultés psychiques à long terme.**

2020



## Focus emploi

**Le Crehpsy s'est mobilisé sur la thématique « Emploi et handicap psychique ».** Il a participé notamment à une matinale auprès des entreprises avec le SSTRN, à l'animation d'une rencontre auprès des professionnels dans l'Aisne, à un travail avec l'AGEFIPH, à un appui dans la perspective de l'ouverture du Clubhouse à Lille prévu en décembre 2021.

DÉCEMBRE  
2020



## Participation active des personnes concernées dans l'élaboration du PTSM de l'Oise

Dans le cadre de l'élaboration du PTSM de l'Oise, **le comité de pilotage territorial a souhaité engager une démarche de consultation citoyenne.** Avec le soutien méthodologique du Crehpsy Hauts-de-France, un groupe de travail de personnes en situation de handicap psychique s'est réuni à plusieurs reprises en 2020. Il a permis de recueillir avis et préconisations sur les 6 axes du PTSM.

## 2020 : une année stratégique pour le Crehpsy

Au-delà de son activité quotidienne, le Crehpsy Hauts-de-France a aussi investi du temps sur des éléments stratégiques : l'élaboration collective du projet de service 2021-2025, l'évaluation externe de notre groupement de coopération médico-sociale, le processus de certification de notre organisme de formation.

### Préparation du cahier des charges de l'évaluation externe du Crehpsy

L'évaluation externe du Crehpsy s'est déroulée de septembre à décembre 2020.

En complément des éléments législatifs fixant par décret le contenu du cahier des charges, nous avons souhaité enrichir la réflexion du cabinet OGIP Qualité en proposant des questions évaluatives en lien direct avec la spécificité de nos missions.

Deux grandes lignes directrices ont été poursuivies, à savoir le positionnement général du Crehpsy en région et particulièrement le positionnement de ses cinq missions socles par rapport aux grandes orientations des politiques publiques. Trois questions évaluatives sont venues préciser cet attendu :

- En quoi les missions du Crehpsy favorisent-elles la qualité du parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique ?
- Comment les missions du Crehpsy contribuent-elles au renforcement des collaborations sanitaires, médico-sociales et sociales et à la place de personnes et des familles ?
- Comment les missions du Crehpsy favorisent-elles le développement et la connaissance du handicap psychique par le « grand public » ?

L'élaboration collective du cahier des charges, l'apport d'éléments contributifs concourant à la précision de l'évaluation, le soutien à l'organisation auprès de 17 acteurs et partenaires régionaux (personnes en situation de handicap psychique, les familles et entourage, les partenaires institutionnels, les professionnels de différents champs d'intervention, des représentants de notre Bureau) ont renforcé notre attention à mesurer plus finement les effets et impacts de nos actions à travers la mise en place d'outils adaptés (logiciel d'activité, mesure de satisfaction systématique, réunions d'équipe centrées sur les retours évaluatifs, etc.).

### Élaboration participative du Projet de service 2021-2025 du Crehpsy Hauts-de-France

En 2015, le Crehpsy Hauts-de-France rédigeait son premier projet de service (2016-2020) et formulait ses premières orientations stratégiques, lui permettant ainsi de s'installer dans le paysage régional, au carrefour du médico-social, du sanitaire et du social.

En concomitance de la tenue de l'évaluation externe, 2020 a été l'année de l'élaboration du nouveau projet de service du Crehpsy Hauts-de-France. Au regard de l'évolution des cadres législatifs et orientations institutionnelles, de l'adaptation de l'offre sanitaire, médico-so-

ciale et sociale, de la diversité des pratiques professionnelles, nous avons souhaité associer très largement les acteurs et partenaires mobilisés dans le champ du handicap psychique. Ces temps multiples de concertation visaient à confronter nos orientations socles aux attentes et exigences de nos partenaires mais aussi à dégager de nouvelles pistes d'action pour les cinq ans à venir. Près de 50 entretiens ont été réalisés avec des personnes en situation de handicap psychique, leur entourage, des professionnels issus de divers champs d'intervention, des partenaires institutionnels, et ce, à l'échelle des cinq départements de notre région.

Chaque membre de l'équipe a réalisé plusieurs entretiens, par téléphone ou en visioconférence. Nous avons été touchés par la confiance accordée au Crehpsy et par la disponibilité des acteurs sollicités durant ce temps de pandémie.

Les avis et préconisations de ces « parties prenantes » ont été intégrés dans la réflexion générale et ont renforcé la pertinence des déclinaisons opérationnelles du projet de service 2021-2025.

**Cette conjugaison d'avis, de suggestions, de préconisations, a permis nous semble-t-il, d'élaborer un projet de service en phase avec l'évolution du paysage sanitaire, médico-social et social.**

En amont et en aval de cette large concertation, l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France s'est mobilisée à travers plusieurs séquences de travail : travaux en sous-groupes, relecture et validation collégiale, apports de compléments individuels.

Cette conjugaison d'avis, de suggestions, de préconisations, a permis nous semble-t-il, d'élaborer un projet de service en phase avec l'évolution du paysage sanitaire, médico-social et social, un projet de service « connecté » aux réflexions et attentes de nos partenaires, un projet de service proche avant tout des personnes en situation de handicap psychique, attentif et réactif face à leurs besoins et demandes.



## Accueil, information et conseil

Qu'il s'agisse de personnes en situation de handicap psychique, de professionnels ou de familles, le Crehpsy apporte une réponse aux demandes d'information et d'orientation des publics. Il propose de multiples ressources à toute personne intéressée par le sujet. Nos travaux liés à l'évaluation interne et externe montrent l'importance de mieux qualifier cette activité : un logiciel d'activités élaboré en équipe sera ainsi effectif depuis janvier 2021.

### Réponses aux demandes

**Dès la formalisation d'une sollicitation, une réponse par téléphone ou mail, un rendez-vous au Crehpsy ou sur le territoire du demandeur est proposé aux personnes.**

Lors de l'entretien, le professionnel du Crehpsy apporte une analyse globale de la situation afin de conseiller et d'orienter au mieux les personnes. Les interventions sont ponctuelles ou périodiques. Il ne s'agit pas de se substituer aux dispositifs existants mais bien d'intervenir en complémentarité, en soutien et en cohérence avec les partenaires locaux. La finalité est toujours d'apporter une réponse à la personne et/ou de faire en sorte qu'une prise de relais opérationnelle et efficace soit effectuée au niveau local. Concernant les familles, notre rôle est d'apporter une première écoute, des conseils et des informations. Pour les professionnels, il peut s'agir de répondre à des sollicitations simples. Le Crehpsy peut aussi soutenir les équipes en réfléchissant aux situations des personnes et aux possibilités d'accompagnement en apportant une expertise dans le champ du handicap psychique.

94 nouvelles demandes de personnes concernées par le handicap psychique

288 nouvelles demandes en 2020

### Spécificité des demandes

**Le nombre important de personnes sollicitant le Crehpsy indique encore en 2020 un besoin d'écoute, de soutien et de conseils, entre autre sur la conduite à tenir vis-à-vis des proches.**

Elles sont à la recherche de propositions d'orientation vers des dispositifs leur permettant d'être mieux accompagnées.

Plus spécifiquement cette année, nous notons

une majorité de demandes liée à l'accès aux droits, qu'il s'agisse d'un besoin d'information et/ou d'un accompagnement vers les dispositifs de droit commun (Caf, MDPH, Sécurité sociale, etc.). Parfois une simple démarche peut permettre de dénouer l'écueil d'un instant « T ». La personne en situation de handicap psychique reste ainsi actrice principale de son parcours.

Le contexte sanitaire exceptionnel de cette année, avec des confinements limitant les déplacements et restreignant l'accueil au sein des structures, est sans doute la cause d'une baisse des demandes adressées au Crehpsy (288 contre 301 en 2019). Cependant, celles-ci ont nécessité plus de contacts qu'à l'accoutumée, que ce soit par téléphone ou par mail, les rencontres physiques étant plus que limitées. On notera aussi une augmentation significative des entretiens de soutien et de réassurance menés par l'équipe d'accompagnement du Crehpsy.

En 2020, nous sommes parvenus à réduire le délai moyen de réponse (délai entre la demande et le premier contact avec la personne nous sollicitant) : 5 jours ouvrables contre 6 en 2019. Les écarts restent néanmoins importants (entre une journée et 60 jours). Ils sont dus, comme les années précédentes, à différents facteurs inhérents à l'activité :

- Une mobilité des professionnels du Crehpsy sur l'ensemble des Hauts-de-France et parfois même au-delà de la région ;
- La pluralité des missions qui leurs sont dévolues ;
- Certaines contraintes organisationnelles des personnes/familles et entourages concernés ;
- Un besoin de concertation pluriprofessionnelle en interne du Crehpsy pour répondre le plus « justement » ;
- Parfois l'ambivalence entre le besoin de contact, d'accompagnement et de réponse et acceptation de celle-ci par la personne.



### Insertion professionnelle

**Il y a eu, en 2020, 117 demandes liées à l'insertion professionnelle, soit 29 de plus qu'en 2019.**

Elles ont donné lieu à des rendez-vous individuels, un(des) accompagnement(s) vers un partenaire, un(des) déplacement(s) in situ mais aussi à un soutien téléphonique lors de la première période de confinement en mars dernier.

L'origine des demandes est variée : personnes elles-mêmes, familles et professionnels. Mais elles proviennent en majeure partie de personnes en situation de handicap psychique, avec une majorité d'hommes entre 30 et 45 ans.

La plupart du temps, chaque personne en situation de handicap psychique est rencontrée afin de réaliser une évaluation globale de sa situation. Elle est ainsi orientée vers le dispositif le plus pertinent.

L'objet de la demande peut porter sur différents aspects de l'insertion professionnelle : information sur la recherche d'emploi, les partenaires mobilisables, les formations, les différents parcours possibles, le maintien dans l'emploi, l'information auprès des partenaires des dispositifs mobilisables, des entretiens de soutien et réassurance, etc. Parfois, au-delà de la demande d'emploi, d'autres problématiques sont abordées (le soin par exemple).

Les situations sont parfois complexes, notamment pour les demandes liées au maintien dans l'emploi. En effet, le Conseiller en Insertion Professionnelle est souvent interpellé lorsque la situation en entreprise s'est fortement dégradée.

Les principales difficultés repérées aujourd'hui (qui restent les mêmes qu'en 2019) sont les suivantes :

- Un manque de dispositifs et/ou de places adaptées ;
- Des inégalités territoriales ;

**117**  
demandes liées à l'insertion professionnelle

- Des listes d'attente qui génèrent des ruptures ;
- La stigmatisation en entreprise.

### Social et accès aux droits

**En 2020, 176 demandes ont concerné le champ social (vs 153 en 2019).**

Cela représente plus d'une demande sur deux arrivées au Crehpsy en 2020.

Les nouvelles demandes restent diverses : logement et hébergement, aides sociales, soutien administratif, protection des majeurs, épuisement familial, non-compréhension des dispositifs, demande d'orientation etc.

Elles émanent de différents publics : personnes concernées, familles ou proches, professionnels, étudiants. Certaines d'entre elles ont été plus complexes à gérer, notamment celles liées à un risque de rupture de parcours (logement/hébergement). Il a fallu, dans ce cas, mettre en lien, coordonner des actions et interpellier les autorités telles que la MDPH, les Départements, le Procureur de la République, etc.

### Chaque personne en situation de handicap psychique est rencontrée

Ces demandes ont nécessité plusieurs heures d'accompagnement et autant de rencontres, déplacements, mails, appels téléphoniques, recherches. Le logiciel d'activité 2021 devrait permettre une meilleure lisibilité du temps passé par accompagnement ainsi que ses modalités (courriels, téléphones, rencontres, temps).

À l'instar du champ de l'insertion professionnelle, le manque de place, les listes d'attente et la faible lisibilité de l'information et de l'offre ne favorisent guère l'amélioration de la fluidité du parcours de vie des personnes en situation de handicap psychique.

L'année 2020, a été marquée par une crise sanitaire sans précédent. Faisant suite au premier

## demandes de soutien psychologique ponctuel

### Auprès de la personne en situation de handicap psychique

44 % des demandes émanent directement de la personne concernée par le handicap psychique (vs 42 % - 2019). Dans plus de 2/3 des cas (vs 1/3 - 2019), le diagnostic n'est pas identifié ou incertain lors de la sollicitation des professionnels du Crehpsy. Les raisons sont diverses :

- Les personnes concernées ne sont pas encore dans un parcours de santé coordonné : l'intervention en amont favorise l'accès aux dispositifs de droit commun, associations, etc. ou aux professionnels outillés pour accompagner sur le long terme les personnes concernées ;
- Nous notons chez ces personnes une ou plusieurs ruptures de parcours de vie, de santé ou de soins : l'objectif est alors de les accompagner dans l'amorce d'un rétablissement en lien avec les partenaires compétents ;
- La personne demandeuse apparaît en souffrance morale, a fortiori au regard du contexte sanitaire traversé en 2020, sans pour autant qu'un trouble psychique ne se cristallise : dans ce cas, des entretiens peuvent rassurer et éviter une forme d'autostigmatisation.

La demande initiale des personnes en situation de handicap psychique concerne principalement une meilleure compréhension de leurs symptômes ainsi que des conseils sur les modalités thérapeutiques à leur disposition.

Notons que la moyenne d'âge des personnes concernées sollicitant le Crehpsy en 2020 reste stable : 36 ans en 2019, 37 ans en 2020. Cependant, une tendance semble se confirmer cette année : le Crehpsy est de plus en plus interpellé pour des personnes dites vieillissantes. Ainsi, si en

confinement, répondre aux demandes de réassurance quant à l'effectivité des droits des personnes a été un enjeu primordial. Nous avons dû rester en veille sur les dispositifs existants dans les territoires afin de soulager les personnes, les familles et professionnels. Une veille importante sur la prolongation des droits (AAH, CMU, etc.) a été réalisée.

### Soutien psychologique ponctuel

**Les demandes de soutien psychologique ponctuel ont connu une baisse significative en 2020 (41 contre 57 en 2019).**

Si nous ne maîtrisons pas avec certitude les raisons d'une telle baisse, l'impact de la crise du Covid-19 est sans doute prépondérant. La mise en place au niveau national mais aussi à des niveaux plus locaux de dispositifs d'écoute et de soutien psychologique a pu aider des personnes souffrant de troubles psychiques. Concernant les demandes adressées aux psychologues du Crehpsy :

- 41,5 % (vs 68 % - 2019) d'entre elles ont concerné des demandes d'information et de conseil ;
- 58,5 % ont concerné le besoin de soutien et de réassurance de la part des personnes concernées, voir même de l'entourage.

S'agissant des besoins de soutien et de réassurance, cette année a été marquée par des demandes grandissantes émanant de la famille et de l'entourage de la personne concernée. Le contexte lié à la situation sanitaire et l'isolement renforcé des proches a révélé des situations complexes. Un nombre important de ces demandes a nécessité un, voire plusieurs entretiens cliniques. Il n'y a que dans 5 % des cas qu'une information ou orientation simple a été suffisante. Notons toutefois que, cette année encore, aucun relai vers les services d'urgence n'a été nécessaire en 2020.

2019, le plus jeune demandeur était âgé de 17 ans, il l'est de 25 ans en 2020. S'agissant de la personne la plus âgée, elle avait 69 ans en 2019, 74 en 2020.

### Auprès de la famille

Les demandes ont concerné essentiellement des besoins de conseils et orientations vers des structures de soins. La réponse apportée par les psychologues du Crehpsy est alors ponctuelle. Cependant, au regard du contexte sanitaire, et lorsque nous répondions à un besoin de soutien et réassurance, plusieurs entretiens espacés dans le temps, par téléphone ou en visu ont été nécessaires.

Nous notons cette année que l'entourage au sens large (ami, environnement professionnel, voisin, etc.) se mobilise toujours davantage pour ces personnes qui leur semblent vulnérables : cela représente en 2020, 17 % des demandes (vs 7 % - 2019).

Le logiciel d'activité que nous avons élaboré en équipe tout au long de l'année 2020 sera opérationnel dès le 1er janvier 2021. Il permettra aux rapports d'activité futurs d'objectiver davantage la nature des demandes qui arrivent au Crehpsy Hauts-de-France. Nous pourrions également mieux les qualifier et les territorialiser.

### Soutien aux professionnels dans le cadre de la crise sanitaire Covid-19

**Dans le cadre de la crise sanitaire liée à la lutte contre le coronavirus, l'équipe du Crehpsy Hauts-de-France s'est demandé comment elle pouvait venir en soutien aux professionnels dans le cadre de ses missions et dans la période post confinement.**

En effet durant les semaines de lutte contre le coronavirus, les professionnels sanitaires, médico-sociaux et sociaux ont été en première ligne

pour gérer l'épidémie Covid-19. Cette situation dure toujours. Le projet proposé a pour objectif d'offrir la possibilité aux professionnels de protéger leur santé mentale pendant ce temps de crise en les aidant à faire face et le cas échéant, de réduire le risque de difficultés psychologiques à plus long terme. L'Agence Régionale de Santé a soutenu ce projet en permettant au Crehpsy de renforcer ponctuellement son équipe.

L'action offre un soutien ponctuel pour tout professionnel des champs sanitaire, médico-social et social, ne pouvant pas / ne souhaitant pas bénéficier d'un soutien similaire proposé par / sur son lieu d'activité. Elle répond par ailleurs à l'ensemble des préconisations « réponses rapides » rédigées par la Haute

**Le projet proposé a pour objectif d'offrir la possibilité aux professionnels de protéger leur santé mentale pendant ce temps de crise.**

Autorité de Santé dans le cadre de la lutte contre le Coronavirus Covid-19, et plus précisément la réponse rapide n°2<sup>1</sup> : « Accompagnement et soutien social et psychologique par des établissements médico sociaux qui ont un rôle majeur dans la réduction du stress et la prévention de la souffrance du personnel ».

Entre octobre et décembre 2020, 35 contacts individuels ou institutionnels ont été pris auprès des psychologues du Crehpsy Hauts-de-France. 23 interventions individuelles ou collectives ont été réalisées dans différentes structures sanitaires ou ESMS (FAM, FV, Ehpad), majoritairement dans le Nord - Pas de Calais. Souvent, dans les interventions collectives, une deuxième intervention a été organisée afin que toutes les équipes puissent bénéficier d'un soutien. Le profil des professionnels soutenus dans le cadre d'entretiens individuels est pluriel ; on compte de nombreux éducateurs spécialisés parmi eux.

<sup>1</sup>HAS. Souffrance des professionnels du monde de la santé : prévenir, repérer, orienter. 2020

[https://www.has-sante.fr/jcms/p\\_3183574/fr/souffrance-des-professionnels-du-monde-de-la-sante-prevenir-reperer-orienter](https://www.has-sante.fr/jcms/p_3183574/fr/souffrance-des-professionnels-du-monde-de-la-sante-prevenir-reperer-orienter)

### Espace documentation

**L'espace documentation propose plus de 3000 références dans le champ de la santé mentale et du handicap psychique à destination de tous.**

Ce service, accessible librement et gratuitement, a pour vocation d'accompagner les usagers dans leur recherche documentaire et de proposer une information spécifique mais également accessible au plus grand nombre.

En 2020, 46 actions concernant l'aide à la recherche documentaire et la demande d'informations ont été réalisées.

Ces actions ont concerné diverses thématiques, notamment : les expériences et dispositifs innovants, les problématiques d'accompagnement, les politiques sociales, les statistiques et les don-

### Perspective 2021

Nous poursuivrons le développement de nouvelles cartographies en région.

Nous finaliserons le travail entamé en 2020, en collaboration avec la F2RSM Psy, pour recenser l'offre médico-sociale.

nées chiffrées sur les territoires et la notion de rétablissement.

Le Crehpsy a intégré en 2018 le réseau Undis (Union Nord des Documentalistes Inter-établissements en Santé). Les objectifs sont de mutualiser les connaissances, échanger sur les pratiques professionnelles et réfléchir aux problématiques afférentes au métier de documentaliste dans le domaine de la santé.

Enfin, compte tenu de la situation sanitaire et faisant suite aux différentes annonces gouvernementales, le Crehpsy a mis en place un service de « Click&Collect » pour continuer à rendre accessible ses différentes ressources. De plus, pour faciliter cette accessibilité à tous les acteurs des Hauts-de-France, le Crehpsy a reconduit et développé la prise en charge des frais d'envoi et de retour des documents empruntés.

**236**  
documents  
empruntés



## Site Internet et réseaux sociaux

Le Crehpsy a mis en place, depuis 2015, différents outils de communication pour favoriser l'accès à l'information. Ainsi, une lettre d'information est diffusée mensuellement et les actualités sont communiquées quotidiennement via notre site Internet et nos réseaux sociaux.

Plus d'une centaine de sources sont suivies quotidiennement sur différentes thématiques telles que l'emploi, le logement, les politiques publiques, la vie quotidienne ou les dispositifs d'accompagnement. Cette veille permet d'apporter une information pertinente et actualisée. Les informations sont sélectionnées puis diffusées via nos réseaux sociaux et notre lettre d'information.

Compte tenu de la situation sanitaire, le Crehpsy, en tant que centre ressources, a recensé et diffusé via son site Internet différentes ressources pour s'informer sur l'épidémie Covid-19.

Plusieurs outils et guides permettant de prendre soin de soi et des autres et de proposer son aide ont été répertoriés et mis à disposition. De plus, un recensement des lignes d'écoute à destination des particuliers et des professionnels pour les cinq départements des Hauts-de-France a été effectué et diffusé. Ce travail a nécessité des prises de contact régulières en région pour actualiser les informations et orienter au mieux les personnes.

Les pages les plus consultées en 2020 sur notre site Internet ont été : Formation, Comprendre le handicap psychique, Annuaire et Covid-19 : Outils, guides et ressources.

4 116

abonnés à la newsletter

255

structures dans l'annuaire

## Annuaire

**Le Crehpsy Hauts-de-France a lancé en 2017 un annuaire de ressources dans le champ du handicap psychique.**

Cet annuaire propose une information en ligne, mise à jour régulièrement et consultable par tous. Son objectif est d'informer sur les ressources disponibles dans le champ du handicap psychique à l'échelle de la région, d'éclairer le public sur celui-ci et de lui donner de la visibilité. Une nouvelle campagne de communication et de présentation s'inscrivant dans la démarche des PTSM, a été effectuée à destination des acteurs des territoires pour les départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

De plus, un rappel a été fait aux structures déjà référencées pour qu'elles n'oublient pas de mettre à jour si nécessaire leurs informations.

 750 abonnés  
+128 %

 952 followers  
+17 %

 477 likes  
+25 %

 16 359 vues  
+48 %

## Appui à l'évaluation

### Appui dédié aux professionnels

**47 personnes ont fait l'objet d'un appui à l'évaluation de situation individuelle (AESI) en 2020 (vs 52 en 2019). 61 % ont nécessité l'intervention des psychologues (vs 52 % en 2019), 23 % de l'assistante de service social (vs 21 % en 2019), et 17 % des conseillers en insertion professionnelle.**

Les demandes proviennent majoritairement des partenaires sanitaires et médico-sociaux du Nord. Quatre demandes d'appui ont été enregistrées dans le Pas-de-Calais, une dans la Somme. Plus de la moitié des demandes ont été faites au 4<sup>ème</sup> trimestre.

La procédure d'interpellation des professionnels du Crehpsy s'étant montrée efficace en 2019, elle n'a pas changé en 2020 : un 1<sup>er</sup> contact téléphonique est organisé, de manière systématique, pour identifier quelles compétences internes doivent être mobilisées. Le délai de réponse (demande - 1<sup>er</sup> contact avec le commanditaire) s'est maintenu à 6 jours cette année.

La recherche du consentement de la personne concernée à notre intervention et celle des professionnels impliqués dans sa prise en charge est systématique. Au-delà des obligations réglementaires, elle garantit la neutralité de nos préconisations.

Dans le champ social, 75 % des demandes d'appui ont tourné autour de l'accès et du maintien dans le logement et/ou en institution médico-sociale. Plus à la marge, certaines demandes ont concerné le droit des personnes.

Les demandes concernant l'insertion professionnelle ont apporté un éclairage aux partenaires quant aux relais existants pour l'accompagne-

55

Appuis téléphoniques

ment de la personne vers une insertion dans l'emploi. Un quart des appuis ont eu lieu en entreprise.

Les sollicitations faites auprès des psychologues concernent des conseils sur l'optimisation de l'accompagnement. Cette année encore, ce sont les personnes atteintes de troubles psychotiques (majoritairement trouble du spectre schizophrénique) qui demandent le plus de mobilisation. Dans une moindre mesure, viennent ensuite les demandes concernant des troubles anxieux et/ou de l'humeur.

L'intervention des psychologues a aussi pu rassurer les professionnels et les a confortés sur la

**Cette année encore, ce sont les personnes atteintes de troubles psychotiques qui demandent le plus de mobilisation.**

qualité de leur accompagnement. Ce soutien souvent non négligeable a permis à certains d'être force de proposition auprès de leur établissement pour une meilleure intégration des personnes concernées.

Depuis 2019, la complexité des situations rencontrées nécessite une coordination plus étroite et une mobilisation plus forte des professionnels du Crehpsy pour cette mission. Le soutien de notre médecin psychiatre a été précieux pour évaluer et apporter une ressource à certaines demandes : son expérience et ses connaissances nous ont permis de confronter nos avis, de mieux saisir le contexte d'accompagnement, de conforter ou d'ajuster nos préconisations, le tout dans un cadre de concertation pluri professionnelle.

# 10 rencontres sur site

Nos interventions dans le cadre de la mission AESI ont pu déboucher sur des demandes pour mettre en place des :

- Sessions de sensibilisation complémentaires (afin d'aider à la compréhension du handicap psychique et à la philosophie d'accompagnement de ce type de public) et/ou ;
- Sessions de formation permettant aux équipes de monter en compétences sur une thématique plus spécifique (ex : mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner, handicap psychique et vieillissement, etc.).

## Appui à la stratégie

### Renforcement du déploiement du Crehpsy au sein des départements de la Somme, de l'Aisne et de l'Oise.

En prenant en compte le contexte sanitaire, notre équipe a poursuivi ses activités pour renforcer sa connaissance des structures et professionnels mobilisés dans le champ du handicap psychique.

Notre mission d'Appui à la stratégie a permis de répondre aux attentes d'accompagnement techniques mais également d'ouvrir des pistes de réflexion à partir des dynamiques territoriales existantes.

Les questions relatives à l'habitat inclusif, à l'accès à l'emploi en milieu ordinaire, à l'expression de la citoyenneté, aux pratiques professionnelles innovantes au niveau de l'accompagnement ont pu être repérées. Elles seront projetées, dès que la situation sanitaire le permettra, dans le cadre d'événements territoriaux partagés avec les acteurs, les partenaires et les per-

sonnes en situation de handicap psychique.

Bien que confrontés à des situations difficiles et mobilisés sur l'urgence sanitaire, nos partenaires restent attentifs à préserver cette dimension évolutive liée à la transformation de l'offre sanitaire, sociale et médico-sociale. Ils nous sollicitent pour les soutenir dans leurs réflexions et modalités opérationnelles.

### Réalisation d'Appuis à la stratégie

Si le contexte sanitaire n'a pas favorisé les rencontres physiques nécessaires à cette mission d'Appui à la stratégie, nous avons pu cependant mener à bien des missions auprès de nos partenaires.

### Soutien à l'élaboration du Projet associatif d'Espoir 80

Parce qu'elle s'ouvrait plus largement au handicap psychique, l'association Espoir 80 a sollicité le Crehpsy pour un accompagnement à l'élaboration de son projet associatif. Nous avons proposé et développé une méthode s'appuyant sur des temps de concertations collectives réunissant l'ensemble de l'équipe d'Espoir 80. Elle a été complétée par des entretiens individuels, associant 9 professionnels et personnes concernées.

Ces temps ont permis de valoriser les missions existantes et de préciser les axes de développement de l'association en lien avec le handicap psychique. Une restitution collective en ligne a

# 28

implication au sein  
des groupes de travail  
liés aux PTSM des  
Hauts-de-France

été réalisée pour valider les principaux axes repérés, proposer un cadre méthodologique utile à la rédaction finale et ouvrir des pistes de réflexion au sein de l'association.

### Co-organisation d'un événement liant Culture et Rétablissement avec le Foyer de Vie du Château Blanc, à Flixecourt (80)

Des rencontres ont été organisées en 2020 avec l'équipe du Foyer de Vie du Château Blanc à Flixecourt pour préparer l'organisation d'un événement centré sur les interactions entre culture et processus de rétablissement pour les personnes. Une émission de radio est projetée en 2021. Ce sera un temps fort d'échanges entre les résidents et l'équipe du Crehpsy, élément précurseur d'un investissement plus régional sur la thématique : initiatives développées en région sur ce sujet.

### Inscription des préconisations de citoyens dans le PTSM de l'Oise

Dans le cadre de l'élaboration du Projet Territorial de Santé Mentale de l'Oise, nous avons finalisé le travail de concertation citoyenne impulsé par son comité de pilotage. Un groupe de travail citoyen constitué de treize personnes concernées s'est ainsi réuni en février et mars 2020. Des entretiens complémentaires ont été réalisés fin novembre 2020. Cette méthodologie a permis de recueillir, sur la base du volontariat, les avis et les préconisations du groupe de travail citoyen sur les 6 axes du PTSM, de dégager des convergences sur l'ensemble des actions proposées, de promouvoir des éléments « incontournables », d'anticiper sur des modalités de gouvernance associant les personnes concernées et d'inscrire préconisations et pistes d'actions dans la rédaction finale du PTSM. Cette initiative aboutie de « démocratie » en santé nous semble très prometteuse. Le Crehpsy est attentif à promouvoir le « pouvoir d'agir » des personnes en situation de handicap psychique, particulièrement s'il permet d'influer sur la conduite et

## ZOOM

### Implication du Crehpsy au sein des 8 PTSM en région

Faisant suite au report des travaux liés aux PTSM des Hauts-de-France, nous avons poursuivi notre implication dans plusieurs des 28 groupes de travail jusqu'en décembre 2020. Notre mobilisation autour des différentes priorités (repérage précoce, soins somatiques, parcours de santé et de vie, promotion des droits, déterminants de santé) nous a permis de mieux appréhender les interactions des champs d'intervention au sein des 8 territoires de démocratie sanitaire mais également de projeter nos missions dans un cadre renouvelé de pratiques territoriales. Les objectifs des PTSM convergent vers un renforcement des collaborations croisées, utiles aux enjeux de décloisonnement des pratiques professionnelles. Le Crehpsy Hauts-de-France est particulièrement sensible à ces éléments. Il a apporté son regard et ses ressources pour aider à l'élaboration de fiches actions.

l'évaluation des politiques publiques au sein des territoires.

### Élaboration de nouveaux formats d'intervention

Le Crehpsy a souhaité continuer à se projeter au-delà de la crise sanitaire, attentif à promouvoir et à valoriser les initiatives territoriales. Il a ainsi réfléchi aux cadres et aux formats d'intervention possibles en région. Ceux-ci pourront se décliner à travers trois approches complémentaires.

### Les Rendez-vous du Crehpsy

Il s'agit d'approfondir une thématique à travers la rédaction d'un document socle. Celui-ci s'élaborera à partir d'un travail de terrain en associant professionnels, personnes concernées et proches. L'objectif est de valoriser les enjeux et les pratiques professionnelles via la présentation de projets spécifiques et/ou initiatives probantes de territoires.

- Rédaction d'un document sur une thématique associant différents acteurs et partenaires au sein de la région et présentation des résultats au sein d'un territoire ;
- Organisation de « Rendez-vous du Crehpsy » pour présenter ce document et provoquer des échanges avec les partenaires d'un territoire ;
- Cet événement peut être dupliqué et adapté aux dynamiques territoriales. L'invitation des partenaires et personnes concernées est effectuée à l'échelle régionale.

### Les Initiatives des Hauts de France

L'objectif général est de mettre en valeur, à travers nos outils de communication, une action, un dispositif ou une démarche probante dans le champ du handicap psychique. Les « Initiatives en Hauts-de-France » se veulent synthétiques avec un rubricage identique d'un numéro à l'autre.

L'équipe du Crehpsy se déplace in situ, réalise l'entretien avec les acteurs porteurs de l'action, finalise la rédaction générale et s'assure de la validation finale par le porteur de projets.

### Les Conversations du Crehpsy

L'idée centrale est de partager une expertise sur tel ou tel sujet avec des acteurs intéressés. La tonalité de ces « Conversations » s'inscrit dans une forte convivialité, avec un intervenant spécialisé sur la thématique, soutenu par une animation générale du Crehpsy. Une première partie est consacré à l'exposé de la thématique, la seconde ouvre aux échanges et débats.

## Animation et mise en réseaux

Le Crehpsy Hauts-de-France soutient des instances de projets et des actions partenariales. Il participe aux échanges de savoirs et de pratiques, valorise les initiatives et encourage les démarches partenariales par le biais d'actions de communication, de groupes de travail, de mise à disposition d'un annuaire régional recensant les acteurs du handicap psychique, etc. Il produit aussi des événements en région.

### Participation à des instances partenariales

**Le Crehpsy apporte un soutien aux différentes instances partenariales. Notre rôle de « connecteur » s'est poursuivi malgré le contexte sanitaire.**

Un des faits marquants de l'année 2020 est la **co-construction avec la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du Nord d'un séminaire médical à destination de ses évaluateurs.**

Son titre : « Comment la reconnaissance du handicap psychique et les mesures de compensation qui en découlent permettent à la personne de vivre au mieux son quotidien et son inclusion sociale, sa citoyenneté ? »

Son objectif : une meilleure compréhension du handicap psychique et son évaluation.

La journée a été organisée de la manière suivante :

présentation du handicap psychique, témoignage d'une personne en situation de handicap psychique, table ronde et présentation de services ou dispositifs (SAVS, Samsah, Esat, Habitats inclusifs). Ce séminaire a donné lieu à de nombreux échanges et ouvert de nouvelles perspectives.

Une rencontre entre l'EPSM Agglomération Lilloise, la MDPH du Nord et le Crehpsy est d'ores et déjà en préparation pour 2021.

Fort de ses **partenariats avec les Conseils Locaux de Santé Mentale (CLSM) en région**, le CLSM de

Lille a invité le Crehpsy à l'un de ses groupes de travail sur l'emploi : « Le conseil de secteur emploi ». Ce dernier concerne Lille-Sud. Il comprend deux secteurs de psychiatrie, Pôle emploi, la mission locale, Cap emploi, l'Esat Etic et la mairie de quartier. L'objectif est de favoriser l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap psychique par la création d'outils communs et de favoriser une meilleure interconnaissance partenariale.

Parallèlement à ce travail, le Crehpsy a régulièrement participé à distance aux comités de pilotage du CLSM de Lille. Ces rencontres ont permis une veille des dispositifs spécifiques à la Covid-19 et de relayer les informations régionales au niveau local.

Quant au CLSM de Lens-Hénin-Carvin, la co-animation du groupe de travail sur la thématique du Syndrome de Diogène s'est poursuivie. Les actions ont permis la création d'un arbre décisionnel pour le territoire ainsi qu'une fiche d'observation de situations.

Une rencontre avec l'Association La Pose (Valenciennes) a été organisée pour étudier de nouvelles prises en charge sur le territoire de la CALL-CAHC à l'attention de ce public.

Un webinaire sur la thématique du syndrome de Diogène est envisagé en début d'année 2021.

**Le Crehpsy a co-construit avec la MDPH du Nord un séminaire médical à destination de ses évaluateurs.**



Dans la continuité de l'année 2019, l'équipe du Crehpsy a continué à se mobiliser dans de nombreux groupes de travail actifs au sein des 8

**Projets Territoriaux de Santé Mentale de notre région.**

Nous avons participé à certaines de leur relecture avant envoi à l'Agence Régionale de Santé. Notre participation à ces travaux est développée dans la partie Appui à la stratégie en page 29.

**La mission Animation et mise en réseaux a été fortement mobilisée dans le champ de l'emploi et de l'insertion professionnelle en 2020.**

L'Estaminet du Moulin, restaurant à visée thérapeutique (CATP) de l'EPSM Lille Métropole a sollicité le Crehpsy comme partenaire en vue de soutenir l'insertion professionnelle des patients accompagnés. Une action de sensibilisation « Handicap psychique et emploi » a été programmée. Des actions seront menées en

**La collaboration existante avec le SSTRN depuis plusieurs années s'est renforcée via la rédaction d'une feuille de route.**

2021 auprès d'un groupe de patients souhaitant échanger sur leurs projets professionnels, connaître leurs droits et les dispositifs existants/mobilisables.

Nous avons poursuivi nos collaborations avec l'UDCCAS du Nord dans le cadre de la convention signée en 2018. Des actions de sensibilisation au handicap psychique et/ou des actions de sensibilisation en lien avec l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap psychique ont été réalisées dans différents CCAS.

La collaboration existante avec le SSTRN depuis plusieurs années s'est renforcée. La mission formation du Crehpsy avait déjà été mobilisée. En 2020, une feuille de route a été rédigée qui reprend les missions respectives de chacun : le Crehpsy peut être interpellé pour des appuis à l'évaluation de situations individuelles dans les entreprises et/ou pour animer des événements. Le Crehpsy peut aussi mobiliser le SSTRN sur la question de la santé au travail.

Le partenariat avec l'AGEFIPH et le FIPHP s'est poursuivi avec la mise en place d'actions de sensibilisations auprès des employeurs et un appui ressources sur la création d'outils « handicap psychique » pour les entreprises.

La dynamique partenariale faisant suite aux groupes focaux réunis lors de la démarche diagnostic participatif en santé mentale dans le territoire de démocratie de l'Aisne s'est maintenue. Il a cependant fallu reporter deux demi-journées initialement prévues au 1er semestre. Une intervention « handicap psychique et insertion professionnelle » a pu être animée en septembre. Elle a rassemblé une trentaine d'acteurs sociaux, médico sociaux, sanitaires, aidants familiaux.

Comme chaque année, la conseillère en insertion professionnelle a été sollicitée lors de la SEEPPH malgré le contexte et les multiples annulations. Plusieurs évènements se sont tenus :

- Une sensibilisation « Handicap psychique et

emploi » a été proposée aux salariés du Pôle emploi de Sin-le-Noble ;

- Un webinaire « Handicap psychique et emploi, et si on en parlait ? » a été organisé en collaboration avec Pôle emploi et Cap emploi Pas-de-Calais. Il a été diffusé le 20 novembre 2020 dans le cadre de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées 2020 ;
- Un webinaire « Handicap psychique en entreprise » à destination des entreprises adhérentes au SSTRN s'est déroulé le 17 novembre 2020. Il avait pour objectif de présenter le handicap psychique et ses répercussions sur l'emploi ainsi que mettre en exergue les enjeux et impacts du handicap psychique sur la performance de l'entreprise. Le webinaire s'est terminé par un temps d'échanges ;

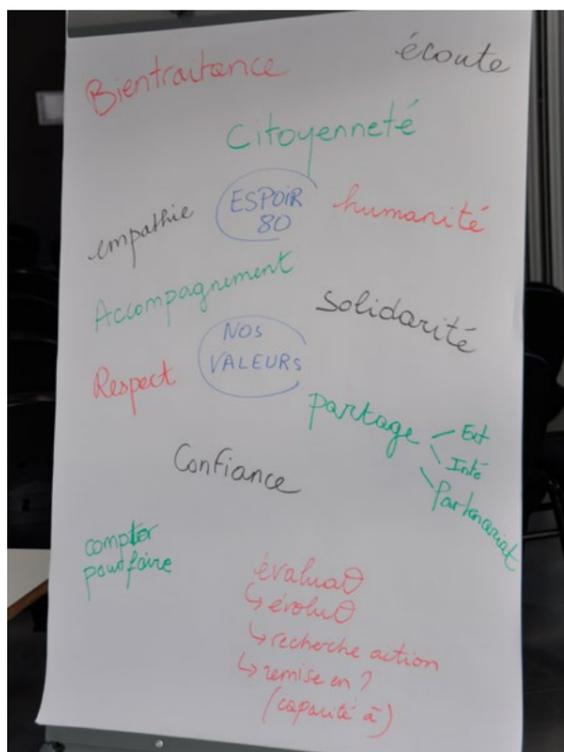
Malgré la crise sanitaire, le Crehpsy a aussi veillé à maintenir quelques projets de rencontres avec des partenaires dans les territoires, notamment en Somme, Aisne et Oise : MDPH de l'Aisne, CH d'Abbeville et son service de psychiatrie, CLSM dans l'Oise et l'Aisne, etc.

Nous avons également initié des rencontres avec :

- Le Clubhouse à Paris en janvier ;
- France Asso Santé en février ;
- La Commission Médicale d'Établissement de l'EPSM agglomération lilloise en juin ;
- Le Professeur Renaud Jardri sur les hallucinations en juin ;
- La Résidence les Acacias à Sains du Nord en septembre ;

- Le Dr Vaglio sur le projet « 1er épisodes psychotiques » en décembre.

Le Crehpsy a participé sur le plan national à quatre rencontres avec les réseaux des Crehpsy en France. Nous sommes attentifs à conforter notre position d'acteur médico-social dans un paysage majoritairement sanitaire. Il a participé à l'Assemblée Générale de Santé Mentale France en septembre. Enfin, nous avons été sollicités pour rejoindre la communauté des professionnels de la psychiatrie et de la santé mentale de l'Anap. Cette communauté de pairs renforce la coopération et le partage d'expérience sur un plan national. Là encore, le Crehpsy Hauts-de-France représente le champ médico-social et participe à promouvoir la fluidité des parcours de soins et de vie des personnes.



## Les groupes de travail animés par le Crehpsy Hauts-de-France

Le Crehpsy anime plusieurs groupes de travail sur différentes thématiques. Celles-ci favorisent les rencontres et les échanges entre professionnels, renforcent l'expertise partagée et suscitent l'organisation d'événements collectifs. En 2020, le contexte a bien évidemment bousculé leur programmation. Il a fallu s'adapter aux contraintes des professionnels. Certains de ces groupes de travail ont eu lieu en visioconférence. Les professionnels ont pu dire et évaluer la plus-value de ces rencontres leur permettant de prendre du recul.

### Unités d'Accompagnement et de Soutien (UAS)

Dans le cadre de sa mission de « connecteur-animateur de réseaux », le Crehpsy a réuni les équipes des UAS à deux reprises, à leur demande. Soit une quinzaine de professionnels par rencontre. L'objectif de ce groupe de réflexion est de favoriser l'interconnaissance entre les différentes unités. La première rencontre a permis de présenter les unités d'accompagnement et de soutien : quelles forces, quelles difficultés rencontrées (partenariat, accompagnement sur-mesure, formation, mobilité, etc.). La deuxième rencontre a été davantage axée sur le contexte sanitaire qui a durement touché le secteur de l'accompagnement à domicile. Le groupe a avancé sur les réflexions en cours : déclinaison des missions de chacun ? Public accueilli ? Fonctionnement selon les territoires et les politiques départementales des MDPH ? Ce travail se poursuivra en 2021 avec des rencontres interprofessionnelles / inter-UAS.



### Personne en situation de handicap psychique vieillissante

Une seule rencontre s'est tenue en 2020. Le Crehpsy a proposé de faire un état des lieux sur l'existant dans la thématique « personne en situation de handicap psychique vieillissante ». Les contenus de la formation et de la sensibilisation « Handicap psychique et vieillissement » ont été diffusés. La recherche menée par stagiaire au Crehpsy et étudiante à l'Université de Lille). Les réflexions se poursuivront en 2021 avec notamment la présentation des Dispositifs d'Appui à la Coordination (DAC), les avancées de la recherche, etc.

### Insertion Professionnelle

Le groupe de travail Insertion Professionnelle s'est réuni une fois en 2020. Des axes de travail ont été proposés. Se pose aujourd'hui la question de maintenir ou non le groupe. En effet, il est difficile d'avoir des objectifs communs car les besoins et attentes sont différents selon les territoires.

## Événements

Le contexte sanitaire de cette année inédite a fortement impacté la mise en œuvre d'événements portés et animés par le Crehpsy. Notre journée régionale initialement programmée en décembre 2019 avait dû être reportée en mai 2020. Elle n'a pu finalement avoir lieu.

### Le 1er webinaire du Crehpsy Hauts-de-France

L'événement « Schizophrénie, toi ? moi ? nous ? clichés réalités... vous avez la parole » avait été programmé lors des Semaines d'informations sur la santé mentale (SISM) en mars 2020. Elle avait pour thème : « Discrimination et santé mentale ».

Ayant été annulé, nous l'avons reprogrammé sous la forme d'un webinaire qui a été diffusé le 3 décembre 2020. L'objectif était de réfléchir sur la perception de la maladie psychique, des idées reçues et amalgames. Il a suscité un vif intérêt avec environ 170 inscrits.

Notre équipe a participé à plusieurs événements nationaux et régionaux en 2020. Parmi eux :

- **17 janvier 2020** : Journée du Clubhouse à Paris « Dialogue sur la santé mentale dans les organisations » ;
- **27 janvier 2020** : Colloque de France Asso Santé à Arras « Les nouvelles organisations territoriales de santé, quelle place pour les usagers ? » ;
- **27 janvier 2020** : Colloque de l'Association Francophone des Médiateurs de Santé-Pairs à Paris « De pair à pairs » ;
- **31 janvier 2020** : Journée régionale santé mentale et psychiatrie avec la présence de Franck Bellivier à Amiens ;
- **11 et 12 mars 2020** : Journées nationales de l'emploi accompagné à Paris ;
- **13 octobre 2020** : Journée scientifique de la

5 événements nationaux

événements régionaux 6

F2RSM Psy Hauts-de-France « Psychiatrie du sujet âgé » ;

- **13 novembre 2020** : Colloque du C3RP « La psychiatrie de demain dans une société inclusive » ;
- **16 novembre 2020** : Comité des partenaires des habitats partagés l'intervalle ;
- **8 décembre 2020** : Visioconférence AL&FA et présentation de leurs services ;
- **9 décembre 2020** : Webinaire sur les savoirs expérientiels du CCOMS ;
- **10 et 11 décembre 2020** : Journées d'études du Prefas Hauts-de-France « Le logement d'abord vu par tous ses acteurs ».

À travers ces événements, notre équipe a contribué à diffuser des pratiques permettant des interactions entre champs professionnels, utiles à la continuité des parcours des personnes concernées. Une façon de renforcer plus encore notre mission de « connecteur » auprès de l'ensemble des partenaires et acteurs de notre région.

## Recherches et études

L'observation des besoins, pratiques et dispositifs fait partie de nos activités et conforte notre positionnement de centre ressources. À travers ses travaux d'études, le Crehpsy favorise l'émergence de réponses les plus innovantes possibles dans le champ du handicap psychique et de la santé mentale. Nous souhaitons notamment que des personnes concernées par le handicap psychique participent et/ou prennent part, d'une manière ou d'une autre, à nos travaux.

### « Ma santé physique », des personnes concernées actrices du système de santé

Selon l'OMS, l'espérance de vie des personnes vivant avec des troubles psychiques est écourtée de 10 à 20 ans par rapport à la population générale. Leur taux de mortalité est 3 à 5 fois supérieur.

Dans notre région, un des axes du PRS2<sup>2</sup> est d'améliorer l'effectivité de l'accès à la prévention et aux soins des personnes en situation de handicap. L'orientation stratégique n°7<sup>3</sup> vise à reconnaître l'usager comme acteur du système de santé.

L'originalité de l'étude « Ma santé physique » repose sur le fait de donner la parole aux usagers afin qu'ils créent eux-mêmes un outil d'auto-évaluation de leur santé physique.

Cinq personnes ont participé activement à ce travail durant l'année 2020.

Quatre groupes « focus » ont eu lieu. Ils ont permis :

- La validation définitive de l'outil ;
- Le repérage des terrains pour pouvoir le proposer de « pair à pair ». Cinq courriers institutionnels ont été adressés aux établissements sanitaires, médico-sociaux, GEM pour accord de passation. Quatre d'entre eux ont répondu favorablement ;
- L'écriture et la validation d'un article paru

dans la revue « Santé mentale »<sup>4</sup> au mois de mars. Des demandes nous ont été faites par des professionnels hors région pour préciser certains thèmes.

La passation des questionnaires a pu se faire entre septembre et décembre 2020.

Cette démarche se poursuivra en 2021 car il faut adapter notre méthodologie au contexte sanitaire. Nous mettrons en commun les résultats et recueillerons les impressions des participants.

Dans le cadre de cette étude, le Crehpsy collabore avec Laurent Lecardeur, psychologue, consultant formateur.

Nous confirmons l'intérêt de cette démarche collective réalisée avec des personnes concernées par des troubles psychiques. Nos collègues de travail confirment que cette dynamique participe à leur rétablissement. Ce projet de recherche a également été un « repère pour tous » en cette année 2020 inédite.

<sup>2</sup> ARS Hauts-de-France. *Le Projet régional de santé Hauts-de-France 2018-2028*.  
<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/le-projet-regional-de-sante-hauts-de-france-2018-2028>

<sup>3</sup> ARS Hauts-de-France. *Schéma régional de santé*. pp. 179-186  
<https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/system/files/2018-07/MeP%20SRS-PRS%202018-2023%20%28DYNAMIQUE%29-BAT.pdf>

<sup>4</sup> Revue Santé Mentale. « Ma santé somatique » interrogée... 2020  
<https://www.santementale.fr/2020/04/ma-sante-somatique-en-auto-questionnaire/>

### Le vieillissement des personnes en situation de handicap psychique

En 2020, la recherche commencée en 2019 s'est poursuivie dans le cadre de la collaboration « Crehpsy – Université de Lille ».

Nous avons accueilli, à la fin de l'année 2019, une étudiante de Master 2 Recherche en Sociologie. Son travail est venu renforcer une dynamique déjà impulsée par le Crehpsy, à la fois à travers le groupe de travail « personnes en situation de handicap psychique vieillissantes » et l'étude « Vieillir avec des troubles psychiques : des difficultés croissantes, un manque de réponses adaptées » réalisée en 2018.

En 2020, le projet de recherche a consisté à aller à la rencontre des personnes en situation de handicap psychique vieillissantes vivant en structures d'hébergement (résidence accueil, habitats partagés, foyer de vie). En adoptant une méthode participative, la démarche consistait à recueillir leur parole et le regard qu'elles posent sur les dif-

férentes étapes de leur parcours. L'objectif est double : d'une part, retracer avec les personnes leur expérience de vie en mettant en lumière les étapes décisives qui ont eu un impact sur leur présent et leur projection dans l'avenir ; d'autre part, interroger leurs projets futurs au regard des ressources dont elles disposent et des potentiels freins qui pourraient les entraver. Ce faisant, la finalité est de proposer une lecture des besoins exprimés par les personnes, de restituer leurs inquiétudes et leurs aspirations et de proposer des leviers afin d'être au plus près de leurs attentes. Une restitution avec les personnes et les professionnels est donc prévue pour 2021 afin de faire part des résultats d'enquête et d'échanger collectivement sur le sujet.

À l'issue de ce travail de recherche dans le cadre d'un mémoire de Master 2, un dossier de demande de Cifre sera déposé afin d'obtenir un possible financement pour un travail de thèse « Université de Lille - Crehpsy Hauts-de-France » permettant de poursuivre le travail de recherche sur cette thématique.



## Sensibilisation

Les actions de sensibilisation au handicap psychique en modes intra<sup>5</sup> et inter structures se sont poursuivies en 2020 malgré le contexte. Elles apportent aux participants un même niveau d'information et constituent un socle commun de connaissances avant une éventuelle formation complémentaire.

### Les sensibilisations auprès des professionnels

**Un nombre conséquent de professionnels avaient été sensibilisés les années précédentes. Le volume de demandes a évidemment faibli cette année.**

Nous avons adapté certaines de nos actions de sensibilisation aux besoins des professionnels. Certaines ont été réalisées en visioconférence avec, pour conséquence, des évaluations pas toujours positives : difficultés de connexions pour les commanditaires, manque de sens et d'interaction pour les professionnels.

Nous avons donc fait le choix de maintenir les sessions en « présentiel » auprès d'un groupe de participants restreint. Dans ce cadre, les actions de sensibilisation ont également permis de soutenir les professionnels dans leur quotidien.

En 2020, le Crehpsy a poursuivi la déclinaison d'actions de sensibilisation dans le champ de l'emploi et du vieillissement.

### Les sensibilisations en formation initiale

**Les actions de sensibilisation dans les écoles de formation professionnelle ont pour objectif d'informer les étudiants sur les troubles d'origine psychique.**

Le Crehpsy intervient auprès de différents organismes de formation IRTS, CRFPE, ISL ou encore IFP.

Compte tenu de la situation sanitaire, le Crehpsy

a vu son nombre d'interventions décroître durant le 1er semestre 2020. À partir de septembre, les sensibilisations dans les écoles professionnelles ont repris avec la mise en place d'actions par visioconférence.

Nos techniques de prestations ont évolué ; grâce à la confiance accordée par les écoles ainsi que la pédagogie et la faculté d'adaptation de nos formateurs, 8 actions de sensibilisations ont pu être animées. Au total 385 étudiants ont été sensibilisés au handicap psychique en 2020.



**685 personnes sensibilisées**

**32 sensibilisations**

<sup>5</sup> Actions qui se déclinent au sein d'une même structure.

## Formation

Notre organisme de formation a mis à profit l'année 2020 pour s'engager volontairement dans une démarche Qualité. Déjà soucieux de l'amélioration continue de nos services, nous avons fait le choix de nous faire accompagner afin d'obtenir la certification Qualiopi, attestant de la « qualité globale » du processus mis en œuvre par le Crehpsy pour concourir au développement des compétences des stagiaires.

Le contexte sanitaire a fortement impacté la déclinaison de notre offre de formation en 2020. De nombreuses sessions programmées ont dû être annulées, reportées puis annulées à nouveau et reportées en 2021. Cela a demandé, à la fois de grandes capacités d'adaptation, une rigueur dans le suivi administratif des dossiers et une écoute active auprès des partenaires.

**16 actions de formation**

professionnels formés **171**

**95 %**

des participants affirment qu'ils appliqueront ce qu'ils ont appris dans leurs pratiques professionnelles

**96 %**

des participants indiquent que la formation suivie a répondu à leurs attentes

### Les formations en inter et intra-établissements

**En suivant les dynamiques de transformation des secteurs social, médico-social et sanitaire, le Crehpsy Hauts-de-France accompagne les professionnels et structures dans le développement de leurs compétences.**

Pour cela, nous avons diversifié notre offre de formation notamment en intégrant les thématiques suivantes :

- Accompagner la souffrance psychique au travail ;
- Accompagner le parcours per et post carcéral des personnes en situation de handicap psychique ;
- Aider la personne en situation de handicap psychique à recouvrer sa motivation ;
- Le case management, un dispositif d'engagement et de continuité de parcours.

Les actions réalisées en 2020 ont rassemblé les professionnels de l'accompagnement des personnes en situation de handicap psychique, de tous secteurs confondus (social, médico-social et sanitaire).

# 98 %

des participants affirment avoir acquis de nouvelles connaissances

Sur les 16 sessions de formation organisées sur l'année, les actions les plus demandées ont été :

- Mieux comprendre le handicap psychique pour mieux accompagner ;
- Accompagner les personnes en situation de handicap psychique à domicile ;
- Syndrome de Diogène ;
- Mieux comprendre les situations de crise pour mieux les accompagner.

Durant 2020, nos partenaires nous ont également renouvelé leur confiance en réitérant leurs demandes de formation pour leurs établissements. Ces structures nous ont particulièrement sollicités sur des thématiques liées à une meilleure compréhension de l'impact des troubles psychiques sur le quotidien des personnes ainsi que leur accompagnement dans le logement.

D'autres thématiques telles que l'accompagnement des personnes souffrant du syndrome de Diogène ou encore de l'accompagnement des situations critiques ont été largement demandées par des professionnels à la recherche de clés pour optimiser leurs pratiques.

## Le case management, un dispositif d'engagement et de continuité de parcours

En réponse à l'évolution des pratiques et l'apparition de métiers émergents, le Crehpsy Hauts-de-France a fait évoluer son offre de formation. Il est apparu important d'intégrer une formation en lien avec le rôle de case manager qui tend à se développer au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux. Cette action est proposée à tous professionnels souhaitant acquérir des notions sur la coordination de parcours, l'accompagnement dans une logique de case management et le travail en réseau.

Parallèlement à la déclinaison de son offre de formation, le Crehpsy a poursuivi sa collaboration en 2020 avec la Faculté de médecine, deux EPSM, le CHU de Lille, la F2RSM Psy, l'IFCS et l'IRTS. Les étudiants de la 3ème promotion du Diplôme Universitaire Santé Mentale et Handicap Psychique seront diplômés tout début janvier 2021.

ZOOM



# PERSPECTIVES



**Tout comme en 2020, le Crehpsy poursuivra ses missions en 2021 en s'efforçant de s'adapter au mieux à la crise sanitaire et à un contexte toujours incertain.**

Nous continuerons à répondre aux demandes des personnes concernées, à celles de leurs proches et des professionnels qui s'adressent à nous. Nous le ferons dans chacun des territoires des Hauts-de-France, en lien avec nos partenaires, pour développer des projets de conseil et d'accompagnement liés au handicap psychique. Le Crehpsy apportera ainsi son expertise aux différentes structures et se mobilisera dans le cadre des politiques publiques. Nous continuerons ainsi à nous positionner en tiers neutre et en médiateur « porteur de la parole » des personnes concernées et de celle de leurs proches. Nous poursuivrons les travaux engagés pour accompagner les réflexions et les projets des structures médico-sociales. Nous apporterons notre soutien méthodologique et notre expertise de centre ressource dans le champ général du handicap psychique.

Sur le plan national, nous serons engagés dans les travaux de l'Anap.

Dans les Hauts-de-France, nous resterons en appui de l'Agence Régionale de Santé, des collectivités territoriales, des professionnels, et ce, en lien avec les personnes en situation de handicap psychique et leurs proches. Nous continuerons, grâce à la collaboration entre acteurs, à contribuer à la qualité des parcours de vie des personnes dans le respect du principe d'une citoyenneté pour tous.

L'élaboration collective de notre projet de service 2021-2025 a mobilisé notre équipe en 2020. Ce projet nous engage pour les cinq ans à venir à travers des orientations générales, nos cinq missions majeures et leurs déclinaisons opérationnelles. En nous adaptant au contexte de la crise sanitaire, nous serons amenés, dès 2021, à développer plusieurs priorités :

**Une attention aux spécificités et aux innovations territoriales.**

À travers une connaissance accrue des acteurs et partenaires, nous amplifierons notre rôle de « connecteur » et développerons les échanges au sein des territoires.

**Le soutien aux professionnels, aux personnes et aux proches reste notre priorité.**

**La valorisation des évolutions en cours dans les champs médico-sociaux, sociaux, sanitaires.**

Interface entre les différents partenaires, le Crehpsy est attentif à promouvoir des collaborations entre les différents champs d'intervention. Là encore, notre équipe renforcera son rôle de « connecteur » au service de ces évolutions.

**Le soutien des « logiques inclusives » tout en réaffirmant le choix des personnes.**

Nous impliquerons davantage les personnes en situation de handicap psychique dans la définition et l'évaluation d'actions et de projets. Nos projets de recherches seront poursuivis dans cet esprit.

**La lutte contre la stigmatisation.**

Des campagnes d'information seront engagées auprès du grand public mais aussi auprès d'entreprises, d'élus, de médecins généralistes, etc.

**Une offre de formation encore mieux adaptée aux attentes et aux besoins des professionnels.**

Cette offre soutiendra les pratiques professionnelles dans le cadre des orientations des politiques publiques et des appels à projet dans le champ du handicap psychique : fluidité des parcours, aide aux aidants, habitat inclusif, accès à l'emploi, etc. L'obtention de notre accréditation garantira la qualité de notre offre.

**La poursuite de notre engagement au service des dynamiques des huit Projets Territoriaux de Santé Mentale de la région des Hauts-de-France.**

En lien avec les comités de pilotage et les coordinations de projets, nos missions d'expertise, de sensibilisation, de formation et de connexion seront mises à disposition en fonction des besoins et des attentes des territoires.

À l'heure où nous finalisons notre rapport d'activité 2020, et malgré le contexte sanitaire, les collaborateurs du Crehpsy poursuivent leur mission avec implication. Ce contexte pourrait freiner quelques-uns de nos projets et/ou entraîner des adaptations mais il ne remettra pas en question le cap que nous nous sommes fixés. Dans tous les cas, le soutien aux professionnels, aux personnes et aux proches reste notre priorité. Nous devons être encore davantage une ressource pour chacun d'entre eux, afin de protéger leur santé mentale, les aider à faire face, et le cas échéant, leur permettre de réduire le risque de difficultés psychologiques à plus long terme.

**Marie-Noëlle Cadou**  
Directrice Crehpsy Hauts-de-France

<b>AGEFIPH</b>	Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion professionnelle des Personnes Handicapées
<b>ANAP</b>	Agence Nationale d'Appui à la Performance
<b>ARS</b>	Agence Régionale de Santé
<b>CAF</b>	Caisse d'Allocations Familiales
<b>C3RP</b>	Centre Ressource en Remédiation cognitive et Réhabilitation Psychosociale
<b>CALL-CAHC</b>	Communauté d'Agglomération Lens-Liévin Communauté d'Agglomération Hénin-Carvin
<b>CATTP</b>	Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel
<b>CCOMS</b>	Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé
<b>CHU</b>	Centre Hospitalier Universitaire
<b>CIFRE</b>	Conventions Industrielles de Formation par la Recherche
<b>CLSM</b>	Conseil Local en Santé Mentale
<b>CREHPSY</b>	Centre de Ressources sur le Handicap Psychique
<b>EHPAD</b>	Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes
<b>EPSM</b>	Établissement Public de Santé Mentale
<b>ESAT</b>	Établissement et Services d'Aide par le Travail
<b>F2RSM Psy</b>	Fédération Régionale de Recherche en Psychiatrie et Santé Mentale
<b>FIPHFP</b>	Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique
<b>FV</b>	Foyer de Vie
<b>GEM</b>	Groupe d'Entraide Mutuelle
<b>IFCS</b>	Institut de Formation des Cadres de Santé
<b>IRTS</b>	Institut Régional du Travail Social
<b>MAS</b>	Maison d'Accueil Spécialisée
<b>MDPH</b>	Maison Départementale des Personnes Handicapées
<b>OMS</b>	Organisation Mondiale de la Santé
<b>PRS</b>	Projet Régional de Santé
<b>PTSM</b>	Projet Territorial de Santé Mentale
<b>SAMSAH</b>	Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adulte Handicapé
<b>SAVS</b>	Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
<b>SEEPH</b>	Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées
<b>SISM</b>	Semaine d'Information en Santé Mentale
<b>SSTRN</b>	Service Social du Travail Région Nord
<b>UAS</b>	Unité d'Accompagnement et de Soutien
<b>UNAFAM</b>	Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques
<b>UNDIS</b>	Union Nord des Documentalistes Inter-établissements en Santé



## À propos du Crehpsy Hauts-de-France

Le Centre de ressources handicap psychique (Crehpsy) est un groupement de coopération médico-sociale (GCMS) créé en avril 2014.

Il rassemble l'AFEJI, La Vie Active et l'Union Nationale des Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées (Unafam).

Le Crehpsy Hauts-de-France s'adresse à toute personne concernée par le handicap psychique et/ou désireuse de s'informer sur le sujet.

Un accueil du public est possible du lundi après-midi au vendredi, de préférence sur rendez-vous.

Le Crehpsy réunit une équipe pluriprofessionnelle qui a pour ambition d'améliorer la qualité de vie des personnes en situation de handicap psychique et de leurs proches, et de contribuer à rendre la société plus inclusive.